



Journans 2024

La
Feuillette



SOMMAIRE :

4 INFOS MUNICIPALES

Etat civil
Réalizations
Budget
Camping

9 VIE LOCALE

Bibliothèque
Ecole
Pierre qui roule
Marché

12 VIE INTERCOMMUNALE

Autour de Journans
Grand Bourg Agglo
L'eau de la Reyssouze

17 NOS ASSOCIATIONS

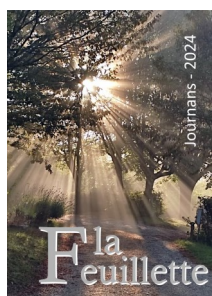
Bilans et projets
Contacts

27 DOSSIERS

Petit journal 2023
Pierre et biodiversité
Petit retour en 1823

34 INFOS PRATIQUES

Annuaire activités locales
Agenda 2024
Infos utiles au quotidien



Directeur de la publication : André Tonnellier, maire

Comité de rédaction : Magali Debertolis, Christian Geray, Dominique Mortier, Yves Perron, Georges Puvillan, Nadège Ravet, Jacques Vermeulin

Photos et illustrations : les membres du conseil municipal et les auteurs des articles

Mise en page et maquetage : Christian Geray **Impression** : Ain'Prim Poncet

Photo de couverture : « le camping au petit matin », Fabienne Antoine

Le comité de rédaction remercie toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce bulletin municipal.

Le mot du Maire

En ce début d'année, nous sommes à mi-chemin de cette mandature.

L'année 2023 a été marquée par l'inflation et la flambée des prix de l'énergie et des matières premières. Cela a naturellement impacté notre collectivité, mais gardons une vision optimiste, nous avons de nombreux projets : la modification simplifiée de notre Plan Local Urbanisme, l'étude du déplacement de l'arrêt de bus avec la création d'une voie piétonne, l'aménagement du stationnement et d'autres actions.

Nous devons néanmoins faire des choix et prioriser les dossiers tout en continuant à travailler sur la transition énergétique afin de réduire nos coûts de fonctionnement.



L'année 2023 nous a réservé d'agréables moments grâce aux manifestations festives, culturelles et sportives organisées dans le village. Je tiens à remercier toutes les associations et l'ensemble des bénévoles pour leur dévouement et leur dynamisme : c'est grâce à eux que nous pouvons nous retrouver, échanger et partager des moments conviviaux.

Sur le plan touristique, notre camping a connu une saison exceptionnelle. L'activité nécessite d'y consacrer beaucoup de temps, notamment pour l'accueil, les travaux d'entretien et de réparation.

Sur le plan scolaire, nous avons accueilli, en septembre, une nouvelle équipe d'enseignants à qui nous souhaitons une très bonne intégration dans notre commune. Enfin, concernant le restaurant, félicitons Marion et Yannick pour leur activité qui fonctionne à merveille, avec de très bonnes prestations.

Je vous laisse parcourir ce bulletin municipal dans lequel beaucoup d'autres informations sont relatées.

Une collectivité n'avance pas seule, je remercie mon équipe municipale pour les actions réalisées et le travail en commissions pour faire avancer l'ensemble des projets dans l'intérêt général. Je salue aussi l'engagement des agents municipaux pour rendre le meilleur service public, au quotidien et tout au long de l'année. Je profite de cet édito pour remercier Denis Darmedru qui a été un élément important dans l'équipe municipale et qui a dû interrompre sa fonction d'élu pour raisons de santé. Nous lui souhaitons le meilleur pour la suite.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants. Nous avons la chance d'avoir un village accueillant qui continue son développement, au cœur du territoire, et grâce à ses nombreuses forces vives. Continuons ensemble à apporter sereinement ce dynamisme qui caractérise Journans.

L'équipe municipale se joint à moi pour vous présenter ses meilleurs vœux de bonheur, de santé et de pleine réussite pour l'année 2024. Enfin, j'adresse un message de soutien à celles et ceux qui sont confrontés à la maladie, aux personnes qui ont dû intégrer une maison de retraite et aux familles qui ont perdu un proche.

Le Maire, André Tonnellier

Bienvenue à Journans

En 2023, le village a eu le plaisir d'accueillir une quinzaine de nouveaux habitants.

État civil

Selon le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), seules les personnes ayant donné leur accord figurent sur notre page « état-civil » (situation au 11/12/2023).

Naissances

Maxence KILBURG BLANC, née le 20 juillet 2023 à Viriat, fille de Bastien KILBURG et de Pauline, Margaux, Thérèse BLANC, domiciliés 33, rue du Tilleul

Hugo, François, Valéry RICOU, né le 11 août 2023 à Viriat, fils de Eddy, Pascal, François RICOU et de Charline SERVIGNE, domiciliés 255, impasse des Hannetons

Mariage

Catherine JOLY et Patrice, José, Emmanuel DOLE le 16 août 2023

Décès

Gilbert André BELLEVRAT décédé le 28 janvier 2023

Roland Claude CRÉTIN décédé le 25 mars 2023

Marie-Claude Yvette PIN épouse MONNOT décédée le 7 avril 2023

Didier Marc VEAU décédé le 27 novembre 2023

Danièle Marie Marguerite CAILLOUX épouse MACQUART décédée le 30 novembre 2023

Inhumé au cimetière Communal :

Joseph Henri DAGOUNEAU décédé le 15 juin 2023

Pierre TERRIER décédé le 29 novembre 2023

Hommage aux élu.es qui ont contribué à la vie municipale.

Marie-Claude Monnot aimait la lecture. Durant son mandat électoral, elle avait la responsabilité de la biblio-



thèque, une mission qu'elle a assumée avec beaucoup de compétence. En relation avec la bibliothèque départementale, elle a organisé des expositions, des rencontres et des ateliers. Elle aimait aussi rédiger et a été correspondante de presse durant de nombreuses années. Elle se passionnait également pour la calligraphie. Par sa gentillesse et sa discrétion, elle était une personne appréciée.

Psychologue de métier, Danièle Macquart était aussi musicienne. Elle jouait du piano et du violoncelle et aimait chan-



ter. Sensible et intuitive, elle avait l'art de poser la question pertinente. Son habileté avec les mots l'a conduite à être correspondante de presse. Conseillère municipale de 1977 à 1983, elle s'est aussi engagée au CCAS. Danièle aimait dénicher des trésors tout simples dans la nature... un bout de bois, une racine, un caillou... pour les disposer avec poésie. Poésies qu'elle apprenait par cœur et qui l'ont accompagnée durant sa maladie.

Didier VEAU est décédé à l'âge de 65 ans. Habitant Journans depuis 1980, il s'est investi dans la vie municipale entre 1995 et 2001 et en tant que sapeur-pompier volontaire entre 1992 et 2000.



Dynamique, d'une grande bonté et disponible, c'était un amoureux de la nature et de la « bricole ». En un mot, il aimait la vie. Mais une maladie implacable en a décidé autrement. C'était également un voisin bienveillant, gardien du quartier, attaché au bien-être et au bien vivre de son entourage.

Réalisations municipales

Voirie

- * Remplacement de canalisations d'eau potable rue du Moulin et rue de la Croix cassée dans le cadre du schéma directeur du syndicat de l'eau AVR (renforcement du réseau entre Tossiat et Journans)
- * Changement d'une canalisation d'eau usée rue du Moulin dans le cadre de travaux Grand Bourg Agglo
- * Pose de bornes amovibles en bois à l'angle de la rue Neuve et de la rue du Puits pour faciliter la circulation des véhicules
- * Entretien annuel des routes avec l'ajout de bitume

Maison communale

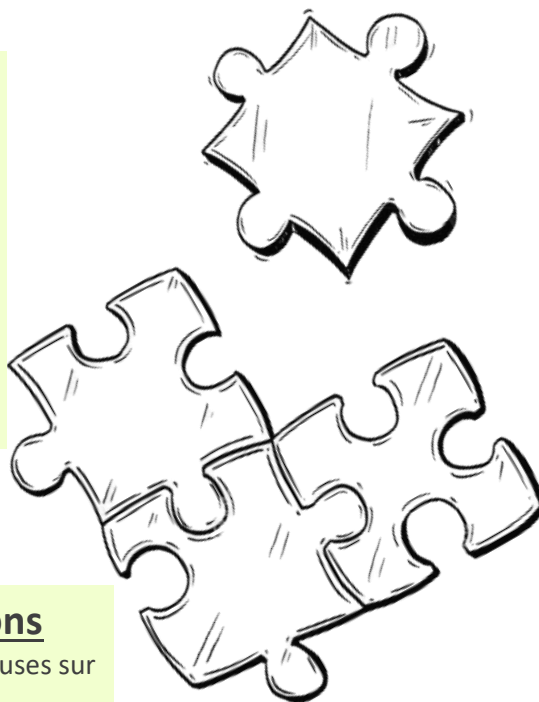
- * Installation d'une climatisation dans le bureau d'accueil de la mairie et remplacement du moteur de la VMC
- * Création d'un placard mural dans la grande salle du bas pour le stockage de vaisselle et le rangement du nécessaire au nettoyage
- * Changement des chaises en salle du conseil et dans la salle des associations
- * Modification de la grille au sol de l'écoulement de l'eau sur le parking PMR (mise aux normes)

Camping

- * Suite aux sécheresses estivales et au vieillissement du bâtiment du bloc sanitaire, réfection partielle de carrelage, colmatage de fissures et pose de plaques PVC dans les douches
- * Amélioration des éléments électriques (pose de disjoncteur de sécurité et de coffrets de prise, ...)
- * Amélioration de la signalétique interne
- * Remplacement de charmilles dans les haies

Ecole

- * Electricité dorénavant aux normes sur l'ensemble du bâtiment, installation d'une nouvelle alarme incendie, éclairage par leds
- * Dans la salle du haut, lino changé et murs repeints
- * Fin du remplacement des portes et des fenêtres sur les deux étages
- * Achat de meubles de rangement



Lotissement des Hanneçons

- * Remplacement des lattes défectueuses sur le ponton
- * Taille importante des végétaux et terrassement le long de la noue
- * Viabilisation (électricité et eaux usées) du lot destiné à l'installation de la micro-crèche (construction prévue en 2024)

Restaurant

- * Modification du groupe de réfrigération de la cave à vin et du local poubelle
- * Amélioration de l'isolation du local poubelle

Communication

- * Adhésion à « Panneau Pocket » : application mobile permettant aux collectivités de transmettre des alertes et des messages d'information en temps réel et sur smartphone à ses usagers (application téléchargeable sur smartphone, gratuite, sans publicité et sans aucune donnée personnelle à renseigner)

Réalisations municipales

Forêt

- * Coupes de bois
 - * forêt de Saint-Valérien (bois d'œuvre)
 - * chemin de Rignat (piquets, bois d'œuvre et de chauffage)
 - * Chalix (bois d'œuvre et de chauffage)
- * Pose de barrières chemin des Feuilles rouges pour limiter le passage d'engins et protéger la tranquillité des lieux (une clé est à disposition des propriétaires riverains en mairie)

Eglise

- * Electrification et programmation de la sonnerie des cloches en journée avec le concours de bénévoles qui se sont mobilisés pour la remise en état du mécanisme, la conception et l'installation d'un vérin automatisé
- * Réfection du plancher de l'autel (participation financière de l'association de la Sauvegarde de St Vincent)
- * Et tout près de l'église, pose d'un nouveau bac de pierre sous le tilleul

Chapelle

- * Réfection des bandeaux de toit (réalisée prochainement)

Des études lancées :

- * Le déplacement de l'arrêt des cars, de la place vers la Croix à l'entrée du village, avec la création d'une liaison piétonne sécurisée (objectif : améliorer le stationnement dans le cœur du village)
- * La modification simplifiée du PLU afin de toiletter le règlement datant de 2005 et introduire les orientations d'urbanisation induites par la loi ZAN (lutte contre l'artificialisation des sols). Il n'y a pas de changement concernant le zonage.
- * La création d'une voie douce entre Druillat et Ceyzériat passant par Tossiat, Journans, Revonnas (projet intercommunal)
- * A la demande des élus, des ateliers partagés, composés d'élus et d'habitants, ont été organisés par le CAUE de l'Ain (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement). La réflexion a porté sur différents thèmes : les espaces publics (espaces de vie, rues, place du village,) les cheminements (circulations, piétons, stationnements, ...), le patrimoine (bâti, végétal, culturel, ...), l'urbanisation (zones à préserver, types d'habitat à prioriser, ...) La synthèse des travaux (diagnostic, enjeux et opportunités) sera consignée dans un guide d'orientations qui apportera des axes de réflexions et de la matière aux futurs projets municipaux.

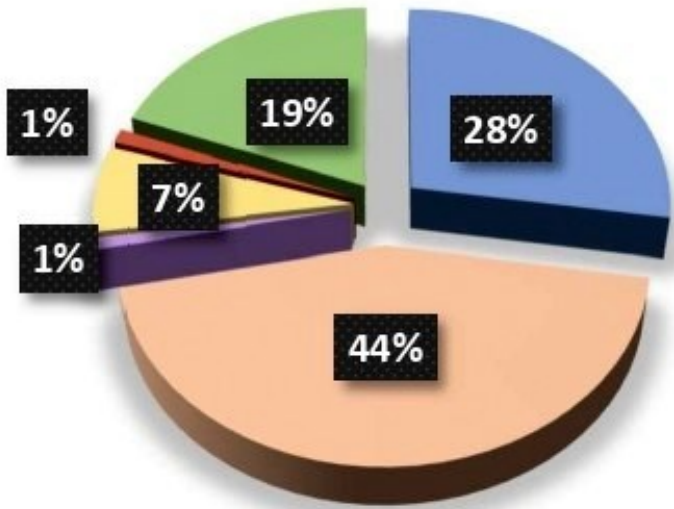
Cela est une vision synthétique des réalisations de l'année. Pour en savoir davantage, consultez les procès-verbaux des conseils municipaux disponibles en téléchargement sur le site internet www.journans.fr (menu : vie municipale)

Budget

Budget prévisionnel 2023, décisions modificatives comprises

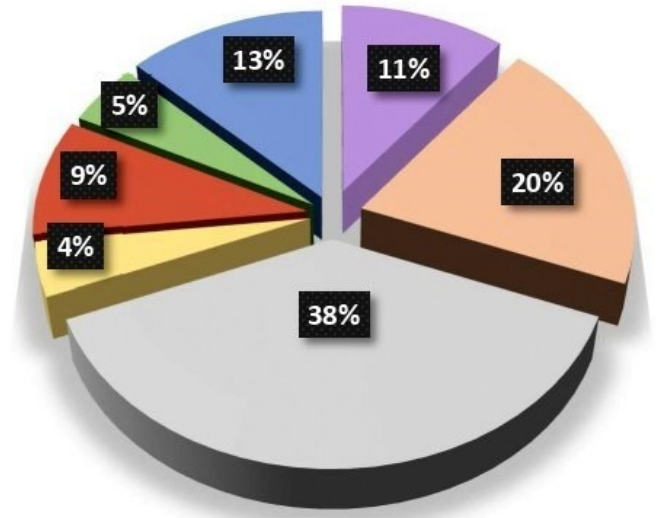
FONCTIONNEMENT :

Dépenses



- Charges à caractère général : 106 516.44 €
- Charges de personnel : 172 080.00 €
- Amortissements, dotation aux provisions et atténuation de charges : 3 840.00 €
- Autres charges de gestion courante : 27 160.00 €
- Charges financières : 4 500.00 €
- Virement à l'investissement : 73 990.00 €

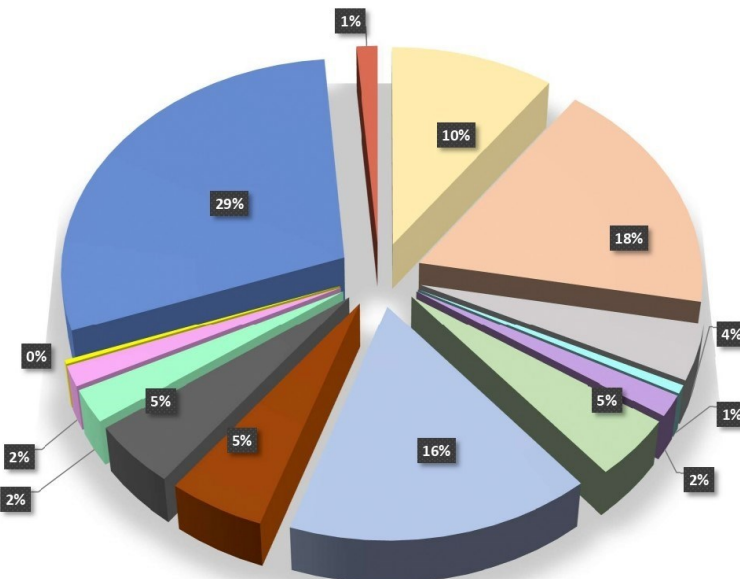
Recettes



- Produits de services : 41 515.00 €
- Revenu des immeubles : 16 510.00 €
- Excédent reporté : 50 081.44 €
- Impôts et taxes : 78 100.00 €
- Dotations et participations : 35 230.00 €
- Fiscalité locale : 148 000.00 €
- Atténuation de charges : 18 650.00 €

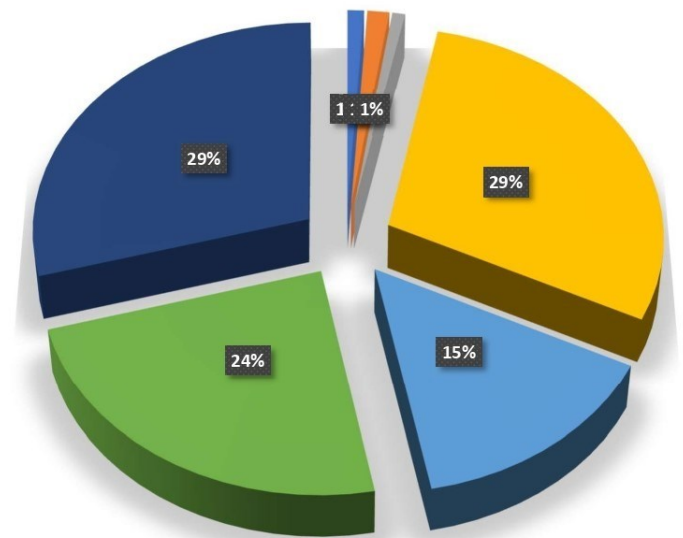
INVESTISSEMENT :

Dépenses



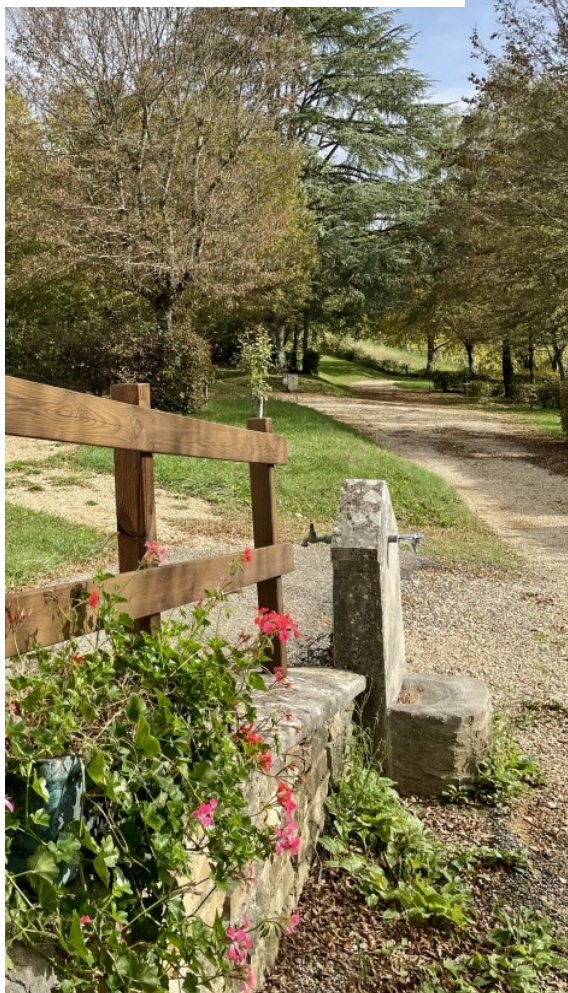
- Remboursement d'emprunt : 25 200.00 €
- PLU - modification et frais d'études divers : 10 717.00 €
- Immos corporelles - placard salle communale : 4 100.00 €
- Ecole - travaux économie d'énergie : 40 890.00 €
- Aménagement rue du Moulin - arrêt car /voie douce : 12 000.00 €
- Terrains nus + division parcellaire : 3 920.00 €
- Travaux d'immobilisation en cours : 73 500.00 €
- Solde d'exécution d'investissement reporté : 45 047.09 €
- Mobilier - école et mairie : 1 600.00 €
- Café - restaurant : 11 500.00 €
- Mairie-atelier-salle communale - éclairage led : 13 000.00 €
- Eglise : 6 290.00 €
- Voirie : panneaux jeux + borne : 730.00 €
- Construction bâtiment publics - bandeaux chapelle : 3 350.00 €

Recettes

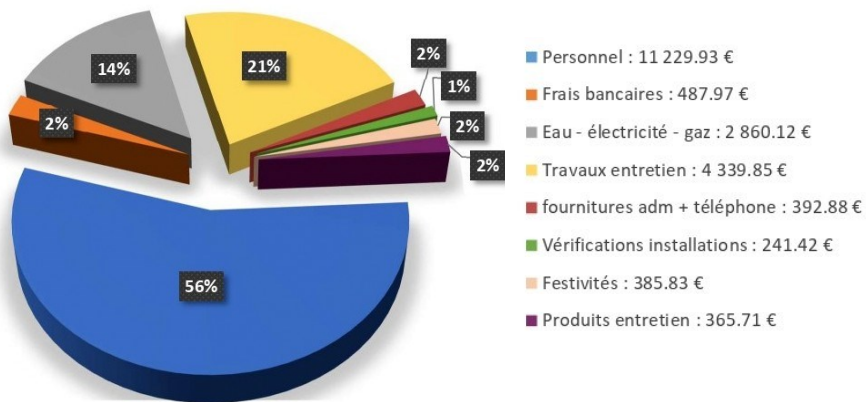


- Amortissements : 2 565.00 €
- Taxe d'aménagement : 2 000.00 €
- Subventions : 36 910.00 €
- FCTVA : 3 400.00 €
- Produit de cession d'immobilisation : 73 500.00 €
- Excédent de fonctionnement 2022 : 59 479.09 €

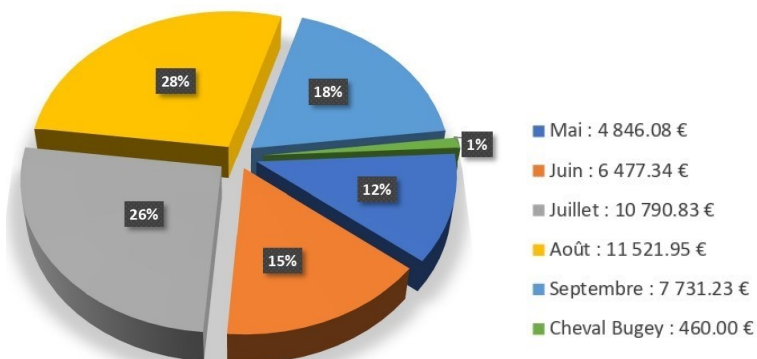
Camping



Dépenses : 20 363.72 €



Recettes : 41 827.43 €



Bénéfice 2023 : 21 563.72 € ENCORE MIEUX !
 (2020 : 220.61 € / 2021 : 7 565.78 € / 2022 : 14 238.27 €)

Très belle saison !

Le camping a affiché complet à plusieurs reprises. Les habitués étaient présents, installés pour plusieurs semaines, voire même pour la saison complète ! Beaucoup de touristes de passage, arrivés en camping-car ou avec leur caravane, mais aussi à pied, à vélo, à moto et même accompagnés d'ânes... Certains ont prolongé leur séjour ou sont revenus pour profiter du calme du lieu et de la nature environnante. Quelques travailleurs ont installé leur tente ou caravane, le temps d'un chantier dans la région. Cette année a été marquée par l'accueil de plusieurs groupes : Cheval Bugey tous les lundis comme habituellement, un groupe de jeunes rugbymans de l'USB et un groupe de jeunes artistes préparant un spectacle « Les colporteurs ». Cette petite troupe a pu faire une représentation au camping (voir photo).

Félicitations à Fabienne qui a su gérer, toujours avec le sourire et beaucoup d'enthousiasme, cette saison particulière, assurant la gestion des réservations, des arrivées, de l'accueil, l'encaissement, l'entretien et les petits problèmes du quotidien... Laura a pu prendre le relais durant une semaine.

L'équipe du conseil municipal a organisé un moment convivial et d'échange avec les campeurs autour d'un apéritif « produits locaux », moment très apprécié.



Bibliothèque

Une équipe toujours aussi motivée gère avec enthousiasme et bonne humeur la petite vie de la bibliothèque.

Après une bonne période d'adaptation, les efforts pour informatiser le fonds se font apprécier. Finies (enfin presque...) les petites fiches en carton pour le traitement des emprunts, vous pouvez même consulter depuis chez vous les ouvrages disponibles, faire des réservations, prolonger vos prêts... en vous enregistrant sur le site internet de la bibliothèque <http://new.mabib.fr/biblijournans/>

Du fait du partenariat signé avec la Bibliothèque départementale, les lecteurs sont également inscrits sur son site lecture.ain.fr (des films en VOD y sont notamment disponibles) si l'accord en a été donné à l'inscription. Les deux adresses sont indépendantes, mais il est possible d'acheminer un ouvrage de la BDP si vous en faites la demande, par mail, ou lors d'une de vos visites. Les navettes transitent tous les 15 jours, et des échanges de livres plus conséquents sont régulièrement effectués par une partie de l'équipe se rendant à Bourg en Bresse, de manière à vous proposer une offre toujours renouvelée. Chaque année, grâce aux bénéfices générés par le vidéogrenier (nous remercions chaleureusement l'équipe de



bénévoles qui porte cette journée), nous veillons à enrichir notre fonds propre. Nous sommes à votre écoute pour toute suggestion...

Afin de faire de la bibliothèque un lieu de rencontre et d'échange, différents rendez-vous rythment l'année :

- * Pour les adultes, des "apéros-lecture", où chacun vient avec un livre à présenter, en lire un extrait si le cœur y est... Le tout accompagné d'une dégustation animée par un producteur vigneron ou brasseur local. A chaque fois, un thème différent est donné : roman, poésie, BD, polar...



- Pour les enfants, des "Livres en voyage", séances de lecture le samedi matin régulièrement animées par les bénévoles de la bibliothèque, ouvertes à tous les enfants.

Les élèves de l'école se rendent à intervalles réguliers à la bibliothèque, où ils sont accueillis par l'équipe pour écouter quelques histoires et emprunter des livres. Les classes de l'école investissent également les lieux à intervalles réguliers.

Cette année, la bibliothèque a participé au "Mois du film documentaire", événement national qui consiste à mettre en avant ce genre cinématographique durant tout le mois de novembre. Parmi les films diffusés dans l'Ain, la bibliothèque de Journans a organisé la diffusion publique du film *Chaylla* de Paul Pirritano et Clara Teper. La séance a été suivie d'un débat, avec la présence exceptionnelle du réalisateur.



Ça bouge à l'école !

Cette année, ce sont les élèves qui vous parlent de leur petite école de Journans.

Les enseignants

« Leslie BEGUET est la maîtresse des CE1/CE2/CM1/CM2, nous sommes 16 dans la classe. C'est une maîtresse gentille avec plein d'idées et très motivée. Patricia FAURY est la maîtresse des petits, ils sont 19. Elle est là les jeudis et vendredis. Benjamin VARIOT est le maître des petits aussi, car ils se complètent avec Patricia. Benjamin est à l'école les lundis et mardis.» *Amaïa, Gaël, Pierre, Arthur*

Le thème de l'année

« Cette année, à l'école, notre thème est les JO. Pour le moment, dans la classe du haut, on fait de la lutte. On s'amuse bien, on fait des jeux, on a fait notre premier combat ! »

Clément D, Paul, Lola



Les anneaux des JO

« Chaque anneau signifie un continent : le bleu pour l'Océanie, le noir pour l'Afrique, le rouge pour l'Amérique, le jaune pour l'Asie, le vert pour l'Europe. Nous travaillons sur un anneau, un continent par période. » *Clément V, Noémie, Charlie*



La classe du bas

La classe du bas part en exploration aux alentours de l'école et profite des multiples possibilités de sorties qu'offre le village de Journans : sortie à la ferme, dans les vignes, à la clairière...

Devine mon sport !

- 1) Il se pratique sur des tapis et on doit mettre son adversaire sur le dos ?
- 2) On peut tourner, on porte des chaussons ?
- 3) On court sur une piste, on saute, on lance, on porte des baskets ?
- 4) On porte un bonnet et on peut avoir des palmes ?

Réponses : 1) lutte 2) danse 3) athlétisme 4) natation

Pierre qui roule

Une centaine d'habitants de Journans s'entraident grâce à « Pierre qui roule ». Les échanges sont faciles et sympas. Ils se suivent en constituant de belles listes à la Prévert : une table à repasser, des robes d'enfants, un coup de main pour rentrer du bois, un stage de comptabilité, des pots de miel, un vieil Iphone, des covoiturages, ... Il manque juste un raton laveur ! Demandez votre inscription à l'équipe d'animation. Contact : 06 87 72 92 14

2023, l'année du vélo

Deux belles matinées de vélo ont été organisées au printemps avec une dizaine de cyclistes en tout. Certains ont testé des vélos à assistance électrique empruntés grâce à « Pierre qui roule ». Voici quelques retours : « Parcours bucoliques et sécurisés autour de Bourg et en ville », « À vélo, on voit une autre ville, souvent très belle », « Une petite frayeur à cause d'un automobiliste imprudent », « J'ai appris à rouler en sécurité sur les routes partagées », « Merci à Pierre qui roule pour cette belle initiative ». Un des participants a décidé de s'acheter un vélo. On recommencera.



Et une autre belle matinée à l'automne pour le premier « Atelier vélo » de Journans. Une petite dizaine de vélos ont été réparés. L'un d'entre eux était arrivé dans un état critique et il a été ressuscité. Les participants ont appris plein de gestes utiles et se sontentraidés à la mode de « Pierre qui roule » efficace et cool. Merci à Olivier Guyonet pour ses conseils techniques, aux deux donateurs anonymes qui ont permis d'acheter l'outillage et à l'association burgienne de La Recyclette pour son assistance. Prochain atelier dès qu'il y aura dix vélos inscrits, et au plus tard au printemps.

Le Marché

Faisons vivre le marché de Journans !

Depuis mars 2023, le mercredi, des producteurs locaux sont présents sous l'auvent de la maison communale. En hiver, le marché tourne un peu au ralenti... pour reprendre des couleurs aux beaux jours !

Sous quelle forme ? Des quantités de 'j'aime' ont été exprimées par sondage, en faveur des commandes en ligne, du rendez-vous hebdomadaire et surtout du marché festif occasionnel. Ces résultats positifs plaident pour trouver, avec nos producteurs, la formule qui convient aux habitants de Journans et permettra au marché de vivre longtemps...

Car c'est une chance d'être servi.e à sa porte !

D'autant plus si nos déplacements sont difficiles ! Modeste, le marché de Journans a la force de l'initiative collective et sociale, par la participation d'Adrien qui distribue les commandes à la salle des associations. Sans être exclusivement bio, le marché permet de mieux savoir ce que nous mangeons, de limiter notre production en CO2... et d'être un bel espace de convivialité !



Marché : mode d'emploi

Le mercredi : 17h30 à 19h

En ligne sur <http://localdirect/>

commande avant mardi 8h30 pour être livré le mercredi.

Marché festif occasionnel animé par une association de Journans

Inscription sur la liste de diffusion du marché :

J.Toulemonde (06 87 72 92 14) – C.Ballet (06 72 95 95 73)

Vous connaissez un producteur situé à moins 80 km ?

Contactez Carine Ballet pour l'accueillir sur le marché

Ecole de musique Bresse Dombes Revermont



Toutes les activités de l'école de musique ont repris depuis la mi-septembre. Nous avons accueilli de nouveaux professeurs de piano, de flûte, de chant et en éveil musical.

Cette année inaugure également de nouvelles activités : une chorale Gospel jeunes + adultes (le jeudi soir à Montagnat) et un orchestre symphonique intitulé 'le Fil Harmonic' (un samedi matin par mois). Ces deux propositions sont destinées à un large public qui ne souhaite pas forcément suivre un cours particulier et/ou a peu de temps pour travailler son instrument. C'est dans cet esprit que l'orchestre "Fil Harmonic" a été créé pour permettre, à des musiciens de 2^{ème} cycle, de pratiquer sans trop de contraintes.

Thématique de l'école de musique et de la saison des Culturiosités décidée pour cette année : « les femmes ».

L'audition de Noël se tiendra à la salle des fêtes de la Tranclière le 16 décembre à 18h. Un concert Disney ainsi que l'audition de fin d'année de l'école de musique se tiendront en fin mai 2024.

L'Ecole de musique BDR est une association présidée par Flavie Levêque et Pascal Vieudrin.

Bureau : 239 rue de la Dombes 01160 LA TRANCLIERE

Mail : ecolemusiquegestionbdsr@gmail.com

Compagnie des sapeurs-pompiers

2023, année de transition avant les nouveautés 2024 ...

Pour 2023, le nombre d'interventions est en nette augmentation. Nous sommes intervenus 77 fois sur les 2 communes (55 fois en 2022) : 67 interventions sur Tossiat et 10 sur Journans. Ces interventions représentent 434h au secours de nos concitoyens : 48 interventions pour le secours aux personnes, 3 incendies, 7 accidents de la route et 19 autres interventions.

On a constaté une forte recrudescence de nid de frelon asiatique. Ce type d'intervention n'est plus couvert par les pompiers communaux. Il faut passer par un site spécialisé (ex : <https://www.frelonsasiatiques.fr/signalement>). En effet, l'état veut connaître l'évolution de cette « invasion » et recense tous les lieux touchés par ce fléau. Des spécialistes interviendront pour vous débarrasser de ces locataires indésirables.

Concernant l'effectif, il va y avoir du changement. En 2023, 5 personnes ont postulé pour être pompier : 3 de Journans et 2 de Tossiat. Tous ont passé les tests de recrutement avec succès. Les visites médicales ont également été faites. 3 attendent leur numéro de matricule pour partir en formation. Un nouvel habitant de Tossiat, qui était pompier sur une autre commune, va intégrer notre centre début 2024. .

Ces nouveaux sont les bienvenus pour renforcer notre centre et remplacer les départs à la retraite prévus en 2024.

Merci aux 2 municipalités pour les efforts financiers qu'elles ont faits pour le bien de leur population.

Portez-vous bien,

Le Chef de Corps Lieutenant DURAFFOURD Anthony



La FNACA

Le Comité de Tossiat-Journans participe chaque année aux commémorations du 19 Mars, du 8 Mai et du 11 Novembre. Il a également envoyé une délégation au congrès départemental du 6 juin 2023.

Mais, en raison du grand âge de ses adhérents, l'association n'est plus en mesure d'organiser de manifestations.

L'Agglo incite au covoiturage avec une indemnité financière



Grand Bourg Agglomération développe l'offre de déplacements sur le territoire et pour tous. Elle souhaite notamment encourager le covoiturage et met en place une incitation financière en lien avec l'application BlaBlaCar Daily.

Depuis décembre, l'Agglomération verse une somme aux conducteurs utilisateurs du service :

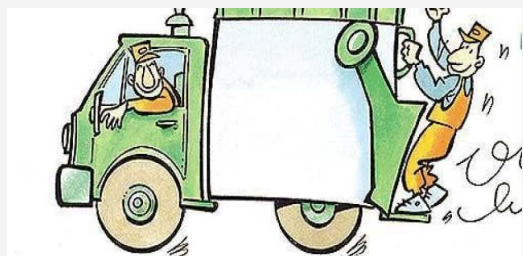
- * De 3 à 15 km : 1,5€ par passager
 - * De 15 à 30 km : 1,5€ + 0,1€ par km au-delà du 15^e km par passager
 - * Au-delà de 30 km : 3€ par passager dans la limite de 80 km
- L'indemnité est versée dans la limite d'un plafond mensuel de 100€, d'un aller et retour par jour et 3 passagers quotidiens.

Comment être indemnisé quand on covoiture ?

Pour en bénéficier, les utilisateurs doivent télécharger BlaBlaCar Daily sur Apple Store ou Google Play Store. Ils renseignent leurs trajets et visualisent quels autres automobilistes sont sur ces mêmes parcours.

Ce service est complémentaire des lignes de covoiturage. L'appli est utilisable sur l'ensemble du territoire et à toutes les heures, y compris aux horaires professionnels atypiques (travail en équipe).

La collecte des déchets se fait à domicile à partir de mars



Elle sera organisée pour les ordures ménagères, les emballages, papiers et cartonnettes. C'est un service supplémentaire que proposera Grand Bourg Agglomération puisqu'il n'y aura plus besoin d'aller aux points d'apport volontaire (PAV) pour ces déchets. Les PAV resteront pour le verre seulement.

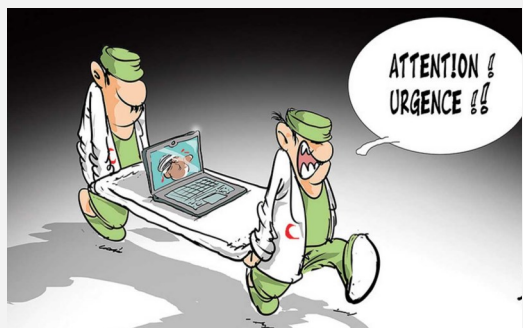
L'Agglomération fournit gratuitement deux bacs à chaque foyer : un à couvercle gris pour les ordures ménagères et un autre à couvercle jaune pour le tri sélectif. La distribution a eu lieu.

Si vous n'avez pas reçu votre bac, contactez Grand Bourg Agglomération au 0 800 86 10 96.

Quand aura lieu cette nouvelle collecte à la maison ?

Les camions ramasseront une semaine les ordures ménagères, la semaine suivante les déchets recyclables. Les calendriers seront disponibles avant le 1^{er} mars sur grandbourg.fr.

La collecte des bacs jaunes commencera début mars.



Le Département de l'Ain, la Préfecture, Grand Bourg Agglomération et la Ville de Bourg-en-Bresse mettent à votre disposition une cabine de télé-médecine.

Une cabine de téléconsultation

Vous avez besoin d'un rendez-vous médical rapidement, pensez à la cabine de téléconsultation ! En lien direct avec un médecin qui prend le temps d'échanger avec vous, et grâce aux différents instruments médicaux, elle permet d'établir un diagnostic médical et donne lieu à une ordonnance. Elle est adaptée pour tous les usages courants : états fébriles, rhinopharyngites, toux, rhinites, otites, angines, infections urinaires, renouvellement d'ordonnance... Le tarif est identique à une consultation classique chez le médecin et la téléconsultation est prise en charge par l'Assurance Maladie et votre mutuelle. Plus d'infos :

www.teleconsultation.ain.fr

Cabine située Maison de quartier des Vennes, 11 rue La Fontaine à Bourg-en-Bresse - Prise de rendez-vous via le site internet imedians.com (code d'activation BRG212 pour l'inscription) ou par téléphone au 01 70 81 49 46



Grand Bourg Agglomération révisé son Schéma de cohérence territoriale (SCOT) : anticiper l'avenir et adapter nos villes et nos villages

Depuis l'automne 2023, les élus travaillent ensemble sur le nouveau Schéma de cohérence territoriale. Ce document fixera les grandes orientations d'aménagement et de développement à l'horizon de 20 ans, et proposera des formes d'occupation du territoire plus économes en espace et en énergie. Le SCOT s'inscrit dans les politiques nationales et régionales et doit être traduit dans les Plans locaux d'urbanisme et les cartes communales. Ainsi, il constitue la pierre angulaire des politiques territoriales, et sa révision est nécessaire pour préparer l'avenir des villes et des villages.

En tant qu'habitants, vous aurez votre mot à dire. C'est le but de la concertation qui sera lancée en 2024.

Le SCOT répond en effet aux enjeux actuels qui impactent nos cadres de vie : les canicules à répétition, la sécheresse qui perdure ou encore la crise énergétique. Ces tendances « globales » ont des effets très « locaux » sur lesquels il est possible d'agir.

Adapter les villes et villages aux changements en cours et à venir nécessite un ensemble d'actions sur l'agriculture, l'habitat, les déplacements, le développement économique, la biodiversité. Il s'agit d'aménager le territoire pour répondre aux besoins sociaux, économiques et aux contraintes environnementales. En suivant les obligations légales, cela implique de tendre vers une sobriété énergétique et foncière.

Le Schéma de cohérence territoriale (SCOT) assurera la cohérence de l'ensemble des actions à mettre en œuvre dans ce domaine. Ainsi, il contribuera au maintien d'un cadre de vie de qualité et dans la durée.

Un marathon de la biodiversité

C'est un programme financé par l'agence de l'eau visant à la création de 42 km de haies et de 42 mares.

D'ici la fin 2023, 10 km de haies seront créés, ainsi qu'une douzaine de mares.

Plus d'information sur le site Grand Bourg Agglomération, marathon de la biodiversité.





L'eau de la Reyssouze

Les rivières, ça nous regarde tous !

L'eau est plus que jamais un enjeu central pour nos territoires : pourtant, l'utilisation et la préservation de cette ressource sont peu abordées avec les citoyens au quotidien. Comment préserver la quantité et la qualité de l'eau ? Pourquoi restaurer et préserver nos rivières et zones humides ? Comment anticiper ensemble le réchauffement climatique ?

Avec l'observatoire « Cœur Reyssouze », **Reyssouze et Affluents (*)** invitent chacun à remettre la rivière et ses écosystèmes au cœur de son quotidien :

- * En participant à un observatoire de la Reyssouze, de ses affluents et des zones humides qui y sont associées, par le biais de l'application Cœur Reyssouze et via les bornes installées sur l'ensemble du bassin versant ;
- * En intégrant des groupes citoyens pour en apprendre plus et échanger des idées sur les grands enjeux de l'eau en lien avec nos rivières.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur l'application Cœur Reyssouze, disponible sur Android et iOS, ou sur le site Internet du SBVR www.reyssouze-affluents.fr/votre-participation

Au cours des mois de mai et juin, Reyssouze et Affluents a procédé à l'installation d'une quinzaine de sondes de température sur l'ensemble du bassin versant, dont une sur Journans. Ce réseau de mesure vient compléter trois stations fixes (Bourg-en-Bresse, Viriat et Pont-de-Vaux) et constitue un observatoire essentiel de la ressource en eau sur le territoire. Ces sondes sont relevées trimestriellement et viennent alimenter une base de données. Cet observatoire permet d'améliorer la caractérisation des milieux, d'orienter les opérations vers celles qui fonctionnent le mieux, et de mesurer l'efficacité des travaux de restauration et/ou de plantation de la ripisylve (arbres des bords de cours d'eau).

.() « Reyssouze et Affluents » est un syndicat de rivières dont Grand Bourg Agglomération et la Communauté de Communes Bresse et Saône sont adhérents. Son objectif est de préserver et restaurer les rivières et milieux aquatiques pour maximiser les services qu'ils rendent à la société en garantissant une solidarité entre l'amont et l'aval du bassin versant.*

Dans le cadre du lancement « Cœur Reyssouze », Reyssouze et Affluents s'est associé à la Scène Nationale de Bourg-en-Bresse pour proposer une série de spectacle "Aux Sons de l'Eau".

A la source de la Reyssouze le 9 juillet, 120 personnes ont assisté à un concert live et acoustique de la compagnie l'Arbre Canapas (avec le soutien de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse).



Durant l'année 2022/2023, le Sou s'est mobilisé pour apporter son soutien aux projets portés par les enseignants. La classe du haut a pu bénéficier de l'intervention de l'artiste Cécile Heagelin pour égayer la cour de l'école avec de très beaux panneaux que l'on peut admirer en se baladant puisqu'ils sont accrochés à la barrière. Les enfants étaient ravis de pouvoir profiter de ses conseils et des moments de peinture tous ensemble. Pour les plus petits, deux sorties scolaires ont été financées : une sortie à la découverte des escargots au Domaine de l'escargot de Servas, une autre à l'espace d'art contemporain H2M à Bourg-en-Bresse pour découvrir une exposition et participer à un atelier autour de la matière.

En décembre, un marché de Noël a eu lieu et a permis d'accueillir de nombreux exposants dans la salle des fêtes. L'ambiance était chaleureuse autour d'une délicieuse tartiflette. En février, l'arrivée du printemps a été réclamée par tous les enfants qui se sont déguisés à l'occasion de Carnaval.

Et puis, le Sou des écoles de Journans rime avec Escapade !!! Une nouvelle édition, plus longue, plus dure, pour les traileurs !! Le traditionnel 18 km a été modifié en 27km avec 1.000m de dénivelé. Une magnifique course et selon les coureurs une belle organisation avec un balisage de qualité. C'est un grand moment pour le Sou des écoles. Cet événement majeur pour le village permet d'offrir à nos enfants des intervenants de qualité, des sorties intéressantes, de financer les transports. Nous tenons à remercier encore vivement l'ensemble des personnes du village qui se tiennent à nos côtés et qui donnent de leur temps pour le tracé, le balisage, les signaleurs, les ravitaillements et la bonne humeur. Sans vous, ça ne serait pas possible, alors Merci ! Pour l'édition 2024, les bonnes volontés seront une nouvelle fois les bienvenues. Parents, habitants du village, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès des membres du Sou.

Pour finir l'année, le Sou des écoles a organisé une sortie en famille au PAL. Les enfants ont pu passer une belle journée à profiter des manèges, voir les animaux et rire avec les copains !



Le Sou des écoles

Année 2023/2024, le bureau composé d'Olivier Guyonnet, Jean Pascal Lecot et Laura Guichard passe le relais à une nouvelle équipe. Nous les remercions pour leur investissement durant cette année. **Un nouveau bureau a vu le jour : Magalie Viallard, présidente, Jean-Nicolas Lucien, vice-président, Delphine Hanot, vice-présidente, Benjamin Roux, trésorier et Claire-Adeline Puvilland, secrétaire.**

Notre volonté est de placer les enfants au cœur des différentes manifestations et de les rendre magiques à leurs yeux. Le lien avec l'école et l'échange avec les enseignants vont nous permettre de leur concocter de belles surprises.... Noël sera le premier temps fort du Sou, les parents de la commission Noël se mobilisent pour le bonheur des enfants. Mais chuuut ...



Rendez-vous :
11 février avec un carnaval déjanté, 14 avril avec l'Escapade et au mois de juin pour une kermesse inoubliable !

D'ici là, regardez bien vos boîtes aux lettres, vous aurez de nos nouvelles !!!



L'association culturelle

L'assemblée générale du 4 février 2023 a décidé de la création de deux nouvelles sections (chant et danse). Dorénavant, l'association héberge l'atelier du 3^{ème} art (atelier de peinture), Les Journandises (organisation de la biennale d'art contemporain), la Batucada (atelier de percussions), un atelier vocal (polyphonies et chants du monde) et un atelier danses (folk et danses du monde).

L'association peut également être support pour l'organisation d'évènements culturels ponctuels à Journans. Ainsi, le 16 juillet dernier, l'association a accueilli le quintet Same Sang pour une soirée musicale dans le beau jardin de la famille Olivier, devant un public nombreux.

La programmation et l'organisation des soirées musicales à Journans sont assurées par l'association Sarabande en relation avec l'association culturelle.



Les Journandises

Les Journandises vous donnent rendez-vous les 24-25-26 mai 2024 pour une nouvelle balade artistique dans le village qui prendra cette fois des couleurs écologiques avec humour et poésie autour du thème «A contre-courant».

Une douzaine d'artistes vont tout à la fois émerveiller et interroger. Visionnaires, lanceurs d'alerte, observateurs de notre planète et de son évolution, leurs créations et installations rappelleront la fragilité de notre environnement et déclencheront un éveil de conscience et un désir d'agir. Des rencontres, causeries et perfor-

« A contre-courant » !

mances, sans oublier des pauses gourmandes et musicales, viendront rythmer ces trois journées de moments et d'émotions partagées.

Accompagnés par des artistes plasticiens, 850 élèves des écoles et collèges des environs de Bourg, et ceux de l'école de Journans, ont commencé à travailler dans leurs classes à la création d'une œuvre esthétique, poétique, humoristique, voire dénonciatrice...En prélude aux Journandises, tous ces travaux seront exposés au Domaine de La Garde à Bourg-en-Bresse du 29 avril au 2 mai 2024, en présence d'œuvres d'artistes.

L'équipe des Journandises est au travail et remercie par avance les habitants qui voudront bien accueillir ou héberger un artiste ou encore faire partie de l'équipe des bénévoles qui vont œuvrer les jours J et ceux d'avant. N'hésitez pas à nous rejoindre : contact@journandises.com - Tél: 06 02 28 56 75

La Batucada

Tonnent les Surdos, tintent les Agogos, tandis que claquent Tambourins et Répiques, sous les timbres vibrants de la Caixa. ...

Un coup de sifflet, quelques signes de la main, et c'est toute la Batucada qui se met à vibrer, enchaînant les tournes, de la « Mère Michel » à la « Samba Reggae », en passant par des breaks, des Trikatoom et des Piou-piou !

La Batucada, c'est un esprit, une énergie, le plaisir de jouer ensemble. Des rythmes simples qui s'entremêlent et forment une musique endiablée qui a pu, en 2023, accompagner le carnaval de Journans et celui de Revonnas. Nous avons également joué pour le marché de Journans ou encore pour la fête d'école de Montcet.

Vous voulez faire partie de l'aventure... alors rejoignez-nous ! Pas besoin d'être musicien, c'est ça qui est bien ! Répétitions 1 à 2 fois par mois le vendredi soir à 18h30, à la Maison communale de Journans.

Prochaines prestations : le 11 février pour le Carnaval de Journans, le 8 mars pour le Carnaval de Revonnas.

Renseignements : Simon 07 86 96 88 21



Le 3ème art

Les membres de l'atelier restent accrochés à leurs pincesaux.

Nous continuons à nous rencontrer le mardi après-midi, les sujets à peindre et les projets ne manquent pas.

Au printemps, un groupe de peintres amateurs du plateau d'Hauteville nous a rejoint pour partager notre expérience sur le pastel sec. C'est un joli parterre de coquelicots qui a vu le jour lors de cette rencontre.





L'atelier danses folk

Depuis l'année dernière, un atelier de danses trad et danses du monde s'est mis en place à Journans. Une bonne vingtaine de personnes se retrouvent à la Maison communale en moyenne toutes les trois semaines pour découvrir, dans la joie, la bonne humeur, avec un grand intérêt et en toute simplicité, ce milieu du folk : Mazurka, Scottish, Chapelloise, cercle circassien, bourrée, gavotte, rondo, danses en cercle, en couple, en chaine..... de Bretagne, d'Auvergne, du Poitouainsi que des danses de Roumanie, de Bolivie, de Grèce, d'Israël

Pour tous renseignements, contacter Nathalie : 0684161594 ou clercnath.charton@gmail.com



La Sarabande

Unissons nos notes et nos accords !

Porteuse de l'atelier vocal de Journans jusqu'en juin et organisatrice de différentes prestations musicales, la déjà « vieille » association Sarabande a semé tout au long de l'année 2023 des rythmes, des voix et des harmonies sur la terre fertile de Journans.

Si Sarabande a transmis la gestion de l'atelier vocal à l'Association culturelle, elle en reste partie prenante : c'est d'ailleurs une activité en plein essor pour laquelle, au vu du nombre de nouvelles demandes d'adhésion, nous avons dû en réserver la priorité aux habitants du village pour la saison 2023/2024.

Sur le plan de la diffusion, nous avons invité le groupe Syracuse en février, un spectacle 100 % vocal avec la participation de l'atelier vocal de Journans. S'en sont suivis les concerts de Remo Gary (chansons) en octobre, Minor Sing (jazz manouche) en novembre et Pays d'Abondance (musiques du Québec et d'Acadie) en décembre. Ces propositions s'inscrivent dans une volonté de rassembler (cf partenariat avec Ain Québec, festival Les Guitares, Journans folk, Association culturelle...) et de favoriser la rencontre entre les gens. La mise à disposition relativement peu onéreuse de la salle communale, par ailleurs facile d'utilisation pour la musique, nous aide particulièrement. Il ne nous reste plus qu'à faire un grand concert d'été dans un lieu emblématique du village : la source de la Reyssouze !

Pour 2024, le programme est en cours d'élaboration avec des musiques du monde et un grand week-end d'été sous l'égide de « Journ'en folk ».



Place au livre



L'association a pour mission de gérer la bibliothèque municipale et d'organiser des manifestations autour du livre. Cette année, sa principale activité a été le vide-grenier. Cette manifestation permet aux habitants de la commune et à leurs invités de « vider » leur grenier et faire de belles rencontres. Le matin, les visiteurs ont été nombreux à sillonner les rues du village. L'après-midi, la chaleur les a dissuadés de se déplacer. Le bénéfice de cette manifestation complètera la dotation de la commune pour l'achat de livres et permettra de financer des activités pour les enfants, des spectacles...

L'association remercie vivement l'équipe organisatrice et les bénévoles sans qui le vide grenier ne pourrait pas se dérouler. Un temps convivial a permis de se retrouver devant la bibliothèque le 21 octobre.



La Table des matières

Une année rondement menée, couronnée par le 10ème anniversaire de l'association !

La Table des matières, atelier d'expression artistique, enregistre un nouvel essor cette année et se réjouit de la participation de plus en plus active de ses adhérents. Le Conseil d'Administration s'est étoffé témoignant de la forte motivation des membres de l'association à développer ses activités dans un esprit de partage.

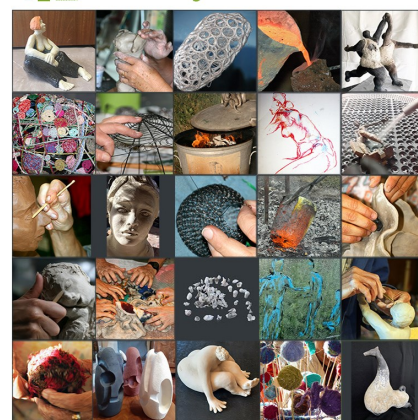
Tous les participants qui ont exposé leurs œuvres en décembre 2022, sont prêts à recommencer. En complément des ateliers encadrés, des séances de modelage en autonomie sont testées pour répondre à l'appétit de création des adhérents : 400 kg de terre ont été façonnés au cours de cette année ! Le groupe « cire » a tenté l'aventure du bronze à la fonderie d'art Barthélémy de Crest... Enfin, les 10 ans de l'association ont fait l'objet d'une fête conviviale que les beaux jours de septembre ont superbement autorisée !

Cette belle ambiance promet de nouvelles initiatives pour l'avenir : de quoi prendre activement part à la vie associative du village.



La table des matières

**10 ans
ça se fête !**



Renseignements et inscriptions tout au long de l'année :

Marie-Thé Ballet : 06 10 30 97 89

mail : contact@latabledesmatieres.fr

www.latabledesmatieres.fr

Les Amis de Saint-Valérien



L'année écoulée a été marquée par le renouvellement du bureau de l'association. Françoise Vernoux a cédé sa place de présidente après une vingtaine d'années d'investissement, récemment épaulée par Sandra Vernoux en tant que coprésidente. Leur départ a amené à l'élection de deux coprésidents Aurélien Bal et Jonathan Grosbois.

Ces changements de bureau n'ont en rien dérangé les bonnes habitudes des membres quant à leur investissement lors des diverses manifestations. En effet, la vente de 121 repas « à emporter » lors de la Saint-Vincent a permis la réussite de cet événement. S'est ensuite tenu, le premier week-end de septembre, la traditionnelle Saint-Valérien où les tartes cuites au four à pain ont encore connu un vif succès. Les 200 repas « fait maison », servis le soir, ont pu être appréciés avant l'ouverture du bal. L'apéritif du dimanche a permis de rassembler à nouveau les Gogans sous un beau soleil et une ambiance chaleureuse au son de la brass band « Going Up ».

La Société de chasse

La société de chasse de Journans est composée de 10 chasseurs. La saison 2022/2023 a vu un bilan gros gibier tout à fait convenable. 4 chevreuils et 5 sangliers ont été prélevés. La chasse au sanglier n'est pas limitée en nombre car l'espèce est considérée comme invasive et provoque des dégâts. La chasse au chevreuil est limitée en quantité par un plan de chasse établi par la fédération de chasse en fonction du nombre d'individus présents sur le territoire.



Le bilan petit gibier est, comme de nombreuses années, plus mitigé. La bécasse est toujours de passage quand la migration est en cours. Les espèces sauvages comme le lièvre ou le lapin se font rares. Les espèces lâchées comme le faisan ou la perdrix ont du mal à s'intégrer. Néanmoins, nous observons quelques couvées au printemps qui réussissent. Cela reste fragile car ces espèces sont en proie à la prédation et la présence humaine de plus en plus importante.

Cette année, trois attaques de lynx et une attaque de loup ont été recensées et constatées par des agents de l'OFB. Ces prédateurs sont protégés et donc en voie de développement. Chaque année, leur territoire s'agrandit. La faune sauvage ainsi que les animaux d'élevage en sont impactés.

Pour la saison 2023/2024, le GIC (Groupement d'Intérêt Cynégétique) est remis en place pour la gestion du lièvre. Ce groupement a pour but le maintien de l'espèce dans le temps. Des comptages sont effectués hors période de chasse pour définir annuellement le nombre d'individus à prélever. La chasse du lièvre est autorisée du 1er octobre au 11 novembre.

En terme de sécurité, la signalisation des battues a été renouvelée avec des panneaux neufs et plus visibles. Merci de les respecter car la sécurité des chasseurs et des promeneurs est une priorité.

Comme chaque année, nous organisons la vente annuelle de notre civier. Elle aura lieu le 13 Janvier, pensez à réserver ! Les chasseurs vous souhaitent une bonne année 2024 !



L'Amicale des jeunes Tossiat-Journans

L'Amicale des Jeunes de Tossiat-Journans est revenue encore cette année avec son barbecue géant accompagné de son tournoi de pétanque (samedi 10 juin). L'évènement a été une franche réussite grâce à l'investissement de ses 30 membres, avec pas moins de 250 repas vendus. Le tournoi de pétanque aura accueilli 120 doublettes au cours de l'après-midi. Les jeunes ont encore mis à l'honneur le service avec de la vraie vaisselle ainsi que la consommation de frites faites maison et de produits locaux. Le soutien habituel des différentes associations pour le prêt de matériel, a contribué au succès de la manifestation de l'amicale. Cette année marque la fin du mandat de l'actuel président Gaston JAYR ! L'ensemble des membres souhaite le remercier pour ces années de service et d'investissement. Notre prochaine manifestation : le « BBQ Géant », samedi 8 Juin L'amicale vous souhaite une bonne année 2024 !



Les conscrits

Banquet des classes 2024.

Les Conscrits de 1994 organisent le banquet pour le 9 Mars 2024. Toutes les personnes nées en 9 et en 4 sont les bienvenues. Pour tout renseignement, contacter Camille Grosbois au 07 62 36 29 82.



La Vigneronne

La société de musique « La Vigneronne » de Tossiat - Journans a trouvé son rythme de croisière. Les musiciens se retrouvent tous les quinze jours environ pour des répétitions, en salle ou bien en extérieur. Nous avons fait quelques répétitions dans différents quartiers de nos deux villages, afin de faire profiter les habitants de nos nouveaux morceaux.

La Vigneronne est présente sur les deux communes lors des commémorations (19 Mars, 8 Mai et 11 Novembre). L'ensemble des musiciens tient à remercier la commune de Journans pour son accueil lors de ces cérémonies.



L'année 2023 a été bien remplie pour l'OSR01 qui entame sa 6^{ème} année d'existence et la saison 2023-2024 est bien lancée. Les effectifs sont en hausse avec notamment de nombreuses arrivées chez les plus jeunes. Le club du président Eric MERCADO compte 369 licenciés à ce jour, dont 248 jeunes, 44 seniors (19 ans et plus) et 31 vétérans, auxquels il faut rajouter les arbitres, éducateurs et autres bénévoles.

La direction sportive est sous la responsabilité de Titi CHANEL qui œuvre avec l'aide de plusieurs jeunes en formation (1 BMF, 2 BPJEPS et 2 Services Civiques) et de divers bénévoles.

L'Olympique Sud Revermont

Les résultats de la saison 2022-2023 ont été plutôt satisfaisants, les seniors frôlant la montée dans l'élite départementale. Les équipes jeunes ont également obtenu d'excellents résultats augurant de bonnes choses pour les années à venir. Pour les manifestations, le club a organisé son loto annuel en janvier et deux ventes à emporter en mai. Le tournoi de l'Ascension a également connu une participation record avec plus de 1100 jeunes joueurs. Le club participe au dispositif « Terre de jeux » avec certaines communes, organise des séances découvertes avec les écoles primaires et des stages sportifs pendant les vacances scolaires. Depuis cette saison, il propose également à ses licenciés des matinées sportives le mercredi matin.

Sur et en dehors des terrains L'Olympique Sud Revermont affiche ses valeurs de Respect - Convivialité - Plaisir

Les dates des manifestations 2024 : 6 janvier, loto à Ceyzériat; 21 ou 28 janvier, tournoi en salle du district de l'Ain à Ceyzériat; 16 mars, vente repas à emporter à Certines, Tossiat, Montagnat, Ceyzériat et Saint-Just; 9 et 11 mai, tournoi en extérieur U7 à U15; 5 juillet, assemblée générale à Revonnas; 21 septembre, vente repas à emporter à Certines, Tossiat, Montagnat, Ceyzériat et Saint-Just



Amicale des donneurs de sang Tossiat-Journans

L'amicale des donneurs de sang de Tossiat -Journans est une association proche de ses membres, elle a pour but de promouvoir le don du sang et de sensibiliser la population aux besoins quotidiens des malades.

Secours d'urgence, interventions chirurgicales, maladies du sang, cancers..... les besoins en produits sanguins sont quotidiens et ont fortement augmenté au cours de ces dernières années. Aujourd'hui, il n'existe aucun traitement ni médicament de synthèse capable de se substituer au sang humain et aux produits sanguins labiles (PSL), issus des dons de sang. **Cet acte volontaire et bénévole est donc irremplaçable.**

Comment se passe le don de sang ?

- * on prélève de 420 à 480 ml de sang en fonction du poids du donneur,
- * l'acte lui-même dure 10 à 15 minutes, si on ajoute le temps de l'entretien pré-don, puis le temps de repos et la collation qui suit obligatoirement le prélèvement, le don de sang prend environ 45 minutes.
- * Il faut respecter un délai d'au moins 8 semaines entre 2 dons de sang total

Une femme peut donner son sang maximum 4 fois par an et un homme 6 fois par an.

Pour le confort du donneur, il faut prendre RDV sur le site:

dondesang.efs.sante.fr

Pour donner, il faut :

- * être âgé de 18 à 70 ans
- * ne pas être à jeûn
- * être en bonne santé
- * peser au minimum 50 kg
- * présenter une pièce d'identité
- * être reconnu médicalement apte au don par un médecin de l'EFS

Pour sauver des vies, donnez votre sang.



La mairie s'est équipée de cette application pour être au plus proche de ses habitants. PanneauPocket est une application mobile qui permet aux collectivités de transmettre en temps réel des alertes, des actualités officielles locales et des messages de prévention. L'administré peut mettre en favoris les collectivités qui l'intéressent, il reçoit alors leurs informations dès leur publication et ou qu'il soit.

N'hésitez pas à contacter la mairie si vous rencontrez des difficultés d'installation ou d'utilisation.

PanneauPocket est également disponible depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com.



**TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION PANNEAUPOCKET
POUR RECEVOIR LES INFOS ET ALERTES DE VOTRE COMMUNE**

Sans publicité | Gratuite | Aucune donnée personnelle



1

Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette.




2

Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe.

3

PanneauPocket apparaît en tête de liste. Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir".

4

Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le  à côté du nom de votre commune pour recevoir ses notifications en temps réel.

BONNE UTILISATION !

Contacts des associations

Le Sou des écoles

Magali Viillard : soudesecolesjournans@gmail.com

Place au livre (Animation bibliothèque)

Marie-Christine Billon : mcbillon01@gmail.com

L'Association culturelle

Christian Geray : christian.geray@wanadoo.fr

Les Journandises (Biennale d'art)

Marie Christine Billon : contact@journandises.com
www.journandises.com

L'Atelier du 3ème art (Dessin, peinture, ...)

Françoise Daniel : danieljulien2@wanadoo.fr

La Batucada (Atelier de percussions)

Simon Defives : les4fives@laposte.net

Sarabande (Animation musicale)

Jean-Claude Ballet : jcballet@wanadoo.fr

Les Amis de Saint-Valérien (Patrimoine)

Jonathan Grosbois et Aurélien Bal
jonathan.grosbois@outlook.fr

Sauvegarde de Saint-Vincent (Eglise)

Jeannine Abbiateci : jeannine.abbiateci2@gmail.com

La Table des matières (Expression artistique)

Marie-Thé Ballet : contact@latabledesmatieres.fr
www.latabledesmatieres.fr

La Société de chasse

Camille Grosbois : ca.grosbois@gmail.com



La Vigneronne (Batterie-fanfare)

Jean-Sébastien Chanel
chaneljeansebastien07@gmail.com

Les Vignerons de Journans

René Brendel : 267, rue de l'Eglise

La FNACA (Journans et Tossiat)

Raymond Comtet : Mairie - Saint-Martin-du-Mont

L'Amicale des jeunes (Journans et Tossiat)

Gaston Jayr gaston98tos@live.fr

Les Donneurs de sang (Journans et Tossiat)

Philippe Bonnefin
dondusangtossiatjournans@orange.fr

L'Olympique Sud Revermont 01 (club de football)

Eric Mercado : mercado.eric@wanadoo.fr

Les Conscrits (Journans et Tossiat)

Nathan Cognac
conscrits.tossiat.journans@outlook.fr

Le Botaret (Réflexion cadre de vie)

Philippe Barse : philippebarse5@gmail.com

Tarifs location de la salle communale au 1er janvier 2024

Pour les HABITANTS :

- le week-end (samedi matin au dimanche soir) pour repas privé : 220€ + 20€ si vaisselle et 80€ si chauffage (du 15/10 au 15/04)
- le soir (lundi au vendredi) pour apéritif : 60€ + 20€ si vaisselle

Pour les ASSOCIATIONS COMMUNALES :

- Pour des activités régulières : 40€ annuel (du 01/09 au 30/06)
- Pour des événements publics : 40€ par événement

Pour les ASSOCIATIONS EXTÉRIEURES autorisées :

- Pour des activités régulières : 60€ par mois (du 01/09 au 30/06)
- Ponctuellement : 60€ la demi-journée, 120€ la journée, 240€ le week-end + 20€ si vaisselle et 80€ si chauffage (du 15/10 au 15/04)



2023



Rencontre en chansons entre l'école et l'atelier vocal



Matinée des associations



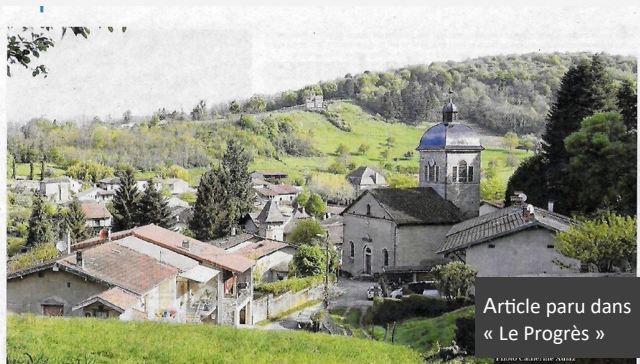
1er anniversaire « A la source »



L'équipe municipale, élus et employés



AG BEC Bresse Energies citoyennes



Article paru dans « Le Progrès »

Destination

Ain

Journans, village de sentiers entre la vigne et leau

Visite commentée Office Tourisme Bourg



Arrivée du Tour de France à Bourg-en-Bresse ... après un passage à l'entrée de Journans !

La biodiversité se met aujourd'hui à toutes les sauces ; mais loin d'être seulement un vocable à la mode, c'est aussi une réalité sur le terrain. Ce terme désigne l'ensemble des êtres vivants ainsi que les écosystèmes dans lesquels ils vivent. Ce terme comprend également les interactions des espèces entre elles et avec leurs milieux.

L'effondrement de la biodiversité n'est pas uniquement lié aux zones de grandes cultures et aux espaces minéralisés. Nous sommes tous concernés, à la ville comme à la campagne. Pour exemple, les populations d'insectes ont chuté de 70 % depuis 1990 avec une incidence majeure sur celles des oiseaux. Or, les insectes et surtout les pollinisateurs sont indispensables à la survie de l'humanité. Sans eux, la production des plantes alimentaires s'écroulerait dramatiquement.

Journans n'est pas épargné. Il suffit pour s'en rendre compte de laisser portes et fenêtres ouvertes par les chaudes soirées d'été, avec la lumière éclairée à l'intérieur. Il y a 30 ans, c'était des nuées d'insectes avec principalement des papillons nocturnes, qui entraient dans les maisons. Maintenant, à part quelques moustiques, très peu d'insectes se manifestent.

Les causes de la disparition de la biodiversité sont maintenant bien identifiées : exposition chronique aux produits phytosanitaires, changement climatique et surtout la suppression d'habitats pour les animaux et les plantes. Les causes de cette raréfaction sont multiples et parmi elles, la disparition des haies dans les zones agricoles ainsi que celle des niches écologiques liées au bâti humain : murs en pierres sèches, maisons en pierres, vieilles granges.

Pour aborder la question sous un angle particulier – et comme Journans est un 'village de pierres', nous nous intéresserons à la flore et à la faune des murs, des façades et des murets, là où vivent très secrètement une ribambelle de bestioles et de plantes dans des milieux aux caractéristiques particulières et qui malheureusement se font de plus en plus rares.

Les écosystèmes spécifiques liés aux architectures de pierre abritent en effet des animaux et des végétaux qui s'y réfugient, s'y nourrissent et s'y reproduisent en toute discrétion... Des conditions particulières de ces habitats attirent cette vie cachée : l'abondance des niches dans les anfractuosités disponibles, la circulation de l'eau et l'humidité, mais aussi et surtout le microclimat qui y règne. Car la pierre accumule la chaleur du soleil et la restitue au moment opportun, ce qui convient parfaitement à ces résidents !

Des animaux amateurs de pierre...

Les milieux les plus riches et les plus intéressants sont les murets de pierre sèche, montés sans liant comme chaux ou mortier, véritables havres pour un grand nombre d'espèces : papillons, libellules, mouches, syrphes, araignées, reptiles (lézards, serpents, surtout la belle couleuvre verte et jaune, aussi craintive qu'inoffensive), escargots, amphibiens (crapauds, grenouilles, tritons et salamandres), oiseaux et bien d'autres amateurs de chaleur, comme les criquets et sauterelles. Dans les vignes du village et de ses environs, ces murgers sont désormais les seuls habitats non cultivés disponibles et très durables dans le temps. Il suffit de se promener dans les vignes au-dessus de Tossiat pour observer l'abondance de ces constructions de pierres et leur durabilité, puisqu'on en retrouve de nombreux vestiges aujourd'hui même en pleine forêt...



*Lézard des murailles
Photo : Laetitia Muller,
avec nos remerciements*

Lors de la réfection d'une façade de maison en pierres, et en particulier lorsque l'on refait les joints, il est important et utile de laisser une petite place à des locataires. Beaucoup pensent que des bestioles dans les trous des murs vont être une nuisance et causer des dégâts. Mais de tous ces animaux aucun n'est agressif ; ils vivent leur vie à l'écart de la nôtre en toute tranquillité, sans déranger : abeilles maçonnes, abeilles charpentières, guêpes solitaires dites maçonnes, qui fabriquent des nids en glaise et sable à la surface des pierres avec leurs adorables petites poteries. Les mégachiles, des abeilles qui bâtissent des nids faits de morceaux de feuilles roulées en fourreau, s'installent souvent entre deux pierres superposées. Sans oublier les rouge-queue ainsi que nos familiers moineaux, et éventuellement – grand privilège – le martinet noir, cet oiseau fabuleux qui ne se pose jamais sauf pour nicher. Mais pour accueillir ces invités, il faut bien sûr laisser quelques anfractuosités, car à force de jointoyer toutes les façades avec le plus grand soin, il n'y a plus aucune place pour ces occupants, ce qui contribue à leur disparition.

... et des plantes qui s'accrochent



Ruine de Rome
Photo : Philippe Marchenay



Sedum et mousses
Photo : Philippe Marchenay



Fougère Asplenium
Photo : Philippe Marchenay

Avec les anciens joints à la chaux, qui sont plus ou moins réguliers, les murs accueillent une flore là aussi discrète, mais fascinante pour qui veut bien l'observer d'un peu plus près. La 'Cymbalaire des murs', appelée aussi 'Ruine de Rome', très fréquente dans le village, habille les vieux murs, de préférence dans les endroits ensoleillés. Sa fleur, longtemps ouverte en saison, est petite, mais vue à la loupe, elle est magnifiquement romantique. Les 'Sedums' ou 'Orpins' - petites plantes grasses - peuplent aussi ces milieux, avec une préférence pour le sommet des murs. Dans les endroits un peu plus ombragés, de charmantes petites fougères se développent : les 'Asplenium', aux feuillages gracieusement découpés. Les mousses font partie des plantes auxquelles on ne prête en général aucune attention tant elles semblent 'ordinaires', et pourtant leur rôle et leur biologie surprennent les spécialistes eux-mêmes. Idem pour les lichens, une association mutualiste entre un champignon et une algue, avec des individus aux formes particulièrement artistiques et au mode de vie tellement original. Cette plante pousse carrément sur la pierre, là où aucune autre ne pourrait vivre. Parfois, on peut observer des joubarbes, petites plantes grasses produisant des rosettes de feuilles charnues accolées les unes aux autres, dont la forme évoque le capitule d'un artichaut en miniature ; mais si elles s'installent volontiers sur les murets qu'elles apprécient, elles ne sont pas ici indigènes comme les précédentes et sont plutôt des échappées des jardins.

Journans s'est beaucoup transformé ces dernières années et peu de bâtiments tombent en désuétude. C'est tant mieux et c'est le signe de l'attractivité de notre commune. Toutefois la modernisation de l'habitat, avec notamment le jointoiment des murs et le colmatage des interstices, l'isolation des bâtiments, la bétonisation des murs en pierres sèches, sont peu compatibles avec la préservation de refuges pour la faune ou la flore. Cela passe par le maintien de ces niches – appelées 'biotopes' – aux caractéristiques pointues et difficiles à reproduire. Sans vouloir revenir à des techniques anciennes dans la construction ou la rénovation des bâtiments, ne faudrait-il pas prendre en compte cette problématique et tout simplement réserver quelques espaces de vie pour la faune et la flore dans nos propres demeures ?

Il est tout aussi important de faire découvrir à tous ceux qui veulent bien s'y intéresser ce petit monde, mystérieux à nos yeux, qui a son intérêt et son utilité quoique l'on dise. Dépasser certaines appréhensions, chasser les idées reçues et porter un autre regard sur la vie en oubliant pour un moment la nôtre...

1823 ... Petit (re)tour à Journans, deux cents ans après ...

L'article trouve son point de départ dans un document lu récemment sur le site des archives de l'Ain, à la rubrique « Pour les plus curieux » !

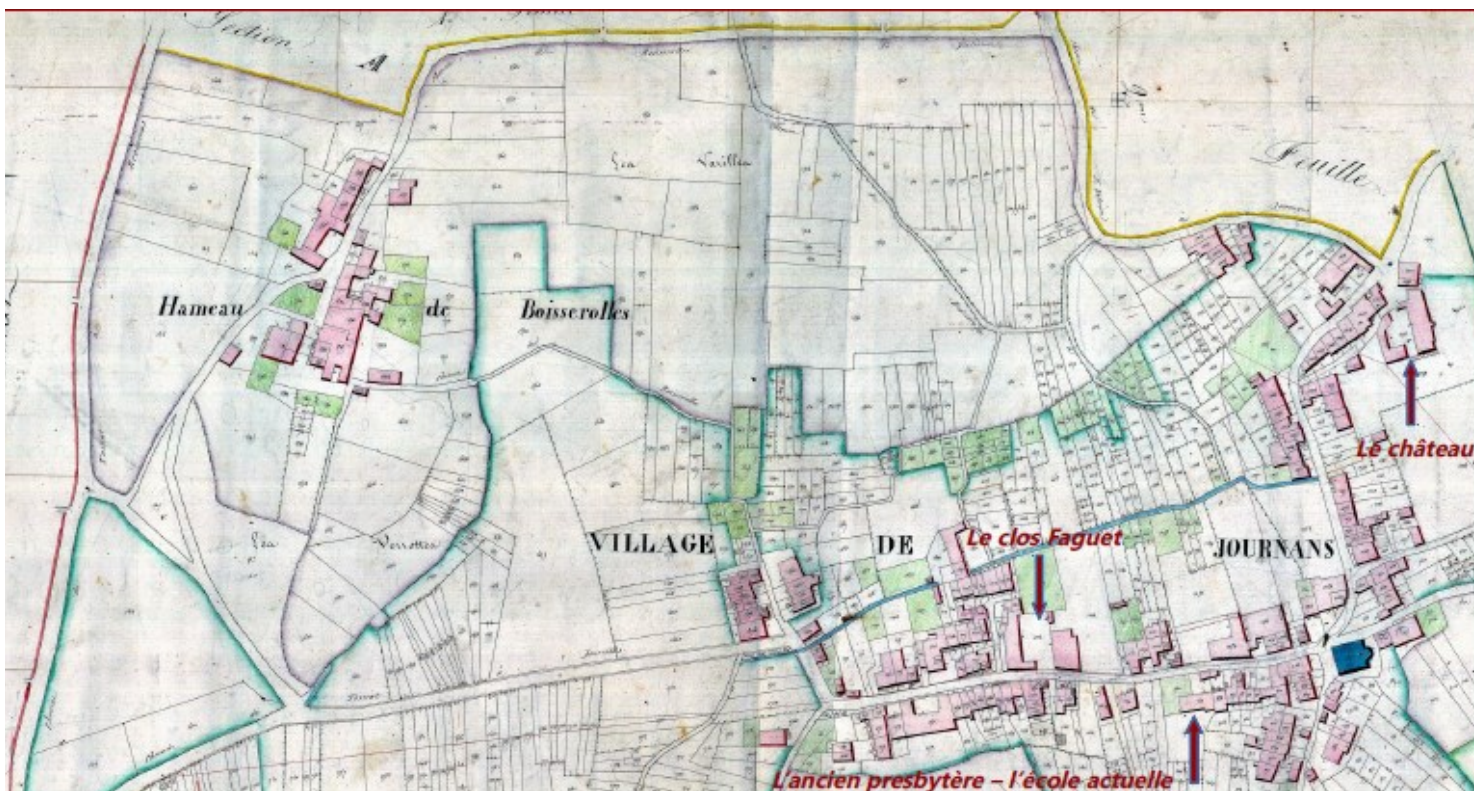
C'est un questionnaire que l'évêque de Belley, Monseigneur Devie, tout récemment nommé, adresse en 1823 à tous les curés de paroisse pour avoir une première idée de l'état matériel et spirituel de son diocèse. Les questions portent sur des sujets assez divers, y compris sur l'école.

En le complétant avec d'autres documents ou d'autres recherches faites antérieurement, nous pouvons plus aisément faire revivre quelques-uns de ceux qui ont vécu ici avant nous, et parfois même dans nos maisons ... Quelques rappels historiques peuvent aider à mieux revenir dans ce Journans de 1823.

Après le temps de la Révolution, puis du Consulat et du Premier Empire avec Napoléon, la Restauration s'installe de 1814 à 1830 (en laissant de côté le bref épisode des Cent Jours). Retour à la monarchie avec d'abord Louis XVIII (1814-1824), frère de Louis XVI, puis Charles X.

Les relations très étroites, « alliance du trône et de l'autel » entre l'Eglise catholique et l'État, continuent d'être définies par le Concordat signé en 1801 entre Bonaparte et le Pape : « la religion catholique est la religion de la majorité des Français » ; les prêtres sont rémunérés par l'État et le clergé retrouve une très grande influence dans la vie publique et les institutions, ce qu'on verra avec l'école. Les maires sont nommés (et révoqués) par les préfets.

Le village et ses habitants



Ils sont 469 en 1823, un peu plus nombreux qu'actuellement, certes, mais le cadastre de 1848, montre que le bâti, 25 ans plus tard, est encore bien différent de celui d'aujourd'hui. Les maisons ne commencent qu'à partir de la place et la « rue neuve » n'existe pas. A sa place, et jusqu'en 1854, coule une rivière, bordée de peupliers, et enjambée par un moulin, qui ne fonctionne peut-être plus.

La densité d'habitants par maison est donc beaucoup plus grande qu'aujourd'hui. Curieusement, cette année 1823, les mariages sont très nombreux (12 au lieu de 2-3 habituellement), et le phénomène ne se limite pas à Journans. Ils sont aussi très endogamiques : une seule sur douze des futures épouses n'est pas originaire de Journans. On relève aussi six naissances et treize décès.

Que font ces habitants ?

Le premier recensement national, organisé 13 ans plus tard, en 1836, comporte une colonne « profession ».

On trouve sans surprise une énorme majorité de « cultivateurs », souvent « vigneron », aidés par un certain nombre de « domestiques », deux meuniers, un sabotier, un tisserand, une tailleuse, une sage-femme et quelques enfants en nourrice.

On trouve encore quelques rentiers, un maire, un curé, un instituteur, le dernier habitant du « château » (l'ancien « centre aéré ») et un personnage pittoresque et un peu inquiétant. Bref, ce qui fait un village.



Vers 1902 - Premières photos

La rue neuve a 50 ans. Il reste un des peupliers qui bordait la rivière

Le maire (1775-1855)

La famille Faguet occupe une grande propriété dans la rue de l'Église. L'ancienne maison des demoiselles Loyon, avec dépendances et pigeonnier, a été partagée au début des années 1980 en trois propriétés (Lebeurre-André, Nivot, Perron).

Nous avons découvert il y a quelques années que les Faguet étaient les descendants directs de Benoît Alhoste, le peintre le plus connu à Bourg au XVII^{ème} siècle, dont deux tableaux se trouvent à l'église St-Vincent. Cette descendance se prolongera jusqu'aux demoiselles Loyon (la dernière est morte en 1981) qui ne semblaient pas le savoir.

Chez les Faguet, on est maire de père en fils. François Marie, notaire puis officier municipal à Bourg en 1794, a démissionné dès 1795 pour s'établir à Journans où il a des biens et des vignes dont il veut s'occuper. Nommé maire en 1800, il le restera jusqu'en 1812 et mourra à Bourg en 1818. C'est chez lui que s'est tenue en 1811 la grande fête qui célébrait dans toute la France le baptême du fils de Napoléon.

Son fils, Etienne, né en 1775, « propriétaire rentier », que son père voulait pourtant déshériter, est à son tour nommé maire de Journans en 1821 par le préfet de l'Ain. Il le restera jusqu'en 1831, puis vivra à Journans jusqu'à sa mort le 19 septembre 1855.

Le curé

Il s'appelle Jacques Collonge, né en 1774 dans le Rhône, et nommé en 1822 curé de Journans, paroisse (enfin !) indépendante. Au terme de plus de 10 années de démarches, restées longtemps infructueuses, appuyées pourtant par l'argument d'un presbytère tout neuf (l'école actuelle), le décret a enfin été signé le 16 mars 1820. L'église de Journans ne dépend plus de Revonnas, comme sous l'Ancien Régime ni de Tossiat comme depuis la Révolution. Elle a donc un curé pour elle seule !

Le curé Collonge, qui restera jusqu'en 1830, doit remplir le questionnaire de Mgr Devie en 1823. Sans enthousiasme : « passable » est sous sa plume l'adjectif le plus favorable, qu'il s'agisse de l'état de l'église qui n'a qu'une trentaine d'années, des objets du culte, du presbytère, de ses relations avec la municipalité qui retient indûment certaines sommes.

En ce qui concerne les paroissiens, le repos du dimanche n'est pas observé, le café n'est pas fermé à l'heure de la messe, et le prône à la messe leur paraît « bien assez long ». La sage-femme sait baptiser mais sa conduite est elle aussi « passable ».

Mais le ton du prêtre change, dès qu'il s'agit de l'instituteur, qui doit être aussi sacristain. Sa conduite est « bien bonne et bien édifiante », et il est « autorisé » à enseigner. Il ne donne pas son nom, mais d'autres documents permettent de vous le présenter.



Vers 1902 - Premières photos
Rue de l'Eglise,
le prêtre devant le presbytère

L'instituteur et ses élèves

Il s'appelle Joseph Michel Gros. Il est au village depuis 1819 et y restera jusqu'en 1830. Comme son nom ne l'indique pas, il vient du Val de Suze (Italie actuelle). Mais ? ... Maître d'écoliers français ? Aléa de l'histoire : un siècle avant, en 1713 la France a cédé le Val de Suze à ce qui deviendra en 1720 le Royaume de Piémont-Sardaigne ... sous condition que le français reste la langue administrative dans cette région. Voilà donc notre instituteur légitimé dans sa fonction : il connaît le français. En outre, il est « autorisé ».

« Autorisé » ? Il faut pour cela l'accord du maire, celui du curé de la paroisse (certificat de bonnes moeurs et principes religieux) et un examen de capacité auprès d'un enseignant patenté.

Les enfants apparaissent peu ici. Le seul souci, c'est la crainte d'une éventuelle mixité. Qu'on se rassure : « Reçoit-il les enfants d'un autre sexe ? - oui, mais toutes seules à heures différentes des garçons.

« Tout s'y passe bien. Le défaut de maîtresse d'école nous oblige à cela mais sans inconvénient » ...

Pour en savoir plus, il faut se référer à un texte d'archives de 1819, soit 4 ans auparavant : on peut venir à l'école à 5 ans ; sur les 90 enfants potentiellement concernés, 30 élèves (20 garçons, 10 filles) fréquentent l'école (l'hiver seulement, car ils aident souvent leurs parents). Cette différence entre le nombre de garçons passés par l'école et celui des filles est encore plus nette dans les actes de mariage de l'année 1823 : sur les 12 mariages, 7 mariés savent signer, mais aucune épouse ne le peut.

Les seuls revenus du maître viennent de la contribution des familles : 1 franc pour apprendre à lire, écrire, chiffrer, 0,75 centime si l'on renonce aux chiffres. La mairie n'envisage ni participation financière, ni construction d'une école, occasions de dépenses qui peuvent être reportées.

On ne sait où le maître loge et reçoit les enfants. Il faudra attendre 1845-46 pour que l'école actuelle s'installe dans l'ancien presbytère. Le prêtre ira habiter juste en face, dans une maison achetée à cette fin par la municipalité (maison Grégoire Perron).

Depuis la fin du XVIIIème siècle (siècle des Lumières) et tout au long du XIXème siècle, on voit se succéder les enquêtes, injonctions, lois, qui vont permettre l'augmentation du nombre des enfants scolarisés, la participation financière des communes, la construction des écoles, la formation de maîtres salariés par l'Etat. Il faudra attendre 1881-1882 pour que les lois Jules Ferry instaurent dans toute la France un enseignement public gratuit, laïque, et obligatoire.



Vers 1902 - Premières photos
Le maître (Sonthonnax) et ses élèves
(on connaît beaucoup de noms !)

Claude Marie Auguste de Charbonnier de la Tour (1762 -1832)

Il habite en 1823 à Journans, après une vie qui ne fut pas toujours tranquille. Sa famille a acquis le fief de Journans et la propriété depuis 1609. Claude Marie Charbonnier, « cleric tonsuré » à 11 ans, ordonné prêtre deux ans avant la Révolution, a rendu à la mairie de Journans ses « lettres de prêtrise » le 31 janvier 1794, signifiant par cette démarche qu'il renonçait à son état de prêtre. Le passage d'Albitte dans l'Ain, dans les premiers mois de 1794, n'y est sans doute pas pour rien. Envoyé de Paris pour raviver la flamme révolutionnaire de l'Ain, à un moment de pic des violences anticléricales, celui-ci donne l'ordre bien connu d'abattre les clochers de nombre d'églises (dont celui de Saint-Vincent, qui ne sera reconstruit qu'en 1837). Mais il exerce aussi pression et chantage sur les prêtres pour les contraindre à la démission, et c'est vraisemblablement ce qui s'est passé pour le « châtelain » de Journans. Il va plus loin : en avril 1794, il fait incarcérer Claude Marie, ex-noble, ex-prêtre, qui travaillait alors à l'Hôtel-Dieu de Bourg, comme garde-malade. Les archives ont conservé une réclamation du chirurgien de l'hôpital : très satisfait du travail de son garde-malade, il réclame qu'on le libère, au moins dans la journée, pour qu'il puisse continuer son service ! Requête acceptée. On retrouve ensuite Claude Marie dans la maison familiale de Journans, jusqu'à sa mort en 1832. Il se signale une dernière fois par l'exceptionnelle générosité de ses legs à Journans, à la fabrique de l'église, à tous ses domestiques, en particulier à son vigneron Jean Odet et à toute sa famille.

Le guérisseur (ou l'ancien galérien ?)

Il y a enfin au village un personnage étrange, un peu inquiétant, marqué à l'épaule d'une fleur de lys, ce qui, prétend-il, lui donne un pouvoir de guérison certains jours de la semaine et sur certaines maladies ... C'est le curé Collonge qui le signale, lorsqu'on l'interroge sur les superstitions éventuelles au village, sans le prendre d'ailleurs vraiment au sérieux. On rappellera que les condamnés aux galères étaient dans l'Ancien Régime marqués au fer rouge d'une fleur de lys, qu'ils gardaient évidemment à vie ... Faute de pouvoir effacer la marque et son passé, notre homme a peut-être procédé à un « recyclage » plus socialement acceptable !

Allez, on referme le carton des vieilles photos et des vieux documents, et on revient en 2023 !

Economie locale

Annuaire des professionnels

Agriculture, Viticulture

EARL du Mont Lovet

Edith et Patrice Grosbois
Fromages de chèvres
Mons Fontaine 04 74 42 62 58

René Brendel Viticulteur

267, rue de l'Eglise
04 74 42 62 46

La Combe aux Rêves

Grégoire Perron Viticulteur
227, rue de l'Eglise
04 74 21 02 28

Jean-Nicolas Lucien Viticulteur

3, rue du Puits
07 86 41 26 75

Commerce

A la source Café-restaurant

Marion et Yannick Moureau
11, rue de l'Eglise 04 74 42 70 58
www.alasource01.com

Services

Mélissa Brotons

Nourrice
250, impasse des Hannetons

Eric Cuchet

Shiatsu, magnétisme, relaxation
70, rue Boisserolles
04 74 24 65 42

Elisabeth Fortin

Enseignante en anglais
69, rue de l'Eglise
06 09 63 12 28

Anne Tissot

Graphothérapeute
65, montée de Lachat
06 83 60 17 27

Valérie Coiffure

A domicile 06 61 10 48 73

Artisans, Entreprises

Christian Bal Plâtrier peintre

45, passage des Ruelles
04 74 42 62 11

Entreprise travaux forestiers

Olivier Auduc 6, rue Boisserolles
04 74 42 68 31

Entreprise charpente et zinguerie

(ERCM) - Chalix 04 74 51 64 21

Eric Genet Ébéniste d'art

251, rue du Moulin 04 74 51 63 98

L'Instant Impression, marquage
pour signalétique et communication

Jérôme Masset : 184, rue Neuve
06 30 14 15 74 www.linstant01.fr

Loïc Rude Fabrication de structures
métalliques

76, rue Neuve 08 92 97 65 75

Artistes, Ateliers d'art, Galerie

Marie-Thé Ballet Sculpteure (Atelier de la Table des matières)

125, rue Neuve 06 10 30 97 89 www.marietheballet.fr

Laurence Courto Plasticienne 193, rue de l'Eglise

<https://courto.odexpo.com/>

Julien Daniel Atelier de sculpture 16, chemin de la Reyssouze

04 74 51 62 70

Dingues d'Art Galerie-Boutique 5, place de la Fontaine

06 70 04 69 09 www.dinguesdart.fr

Gladys Defives Créations en métal 107, montée de Lachat

06 78 72 41 90

Christine Lévy-Rostagnat Artiste plasticienne 06 72 56 30 76

184, chemin des Rangoux www.christinelevy-rostagnat.com

Philippe Marchenay Travail du verre et matières diverses

251, rue Neuve <https://philippemarchenay.com>

L'aventure de Paul Lucie Candotto, créations textiles et fleurs séchées

211, rue de Boisserolles www.etsy.com/de/shop/LaventuredePaul

Verdain Atelier Sandrine Vuilleumard, fileuse de verre

23, rue du Puits www.verdain-atelier.fr

Patrimoine et Immobilier

Alain Clerc Conseiller en

gestion de patrimoine
70, montée de Lachat
04 74 42 61 39

Propriétés Privées (Immobilier)

Brigitte Janody
86, chemin des Grandes Vignes
06 85 94 45 28

Hébergements

Gîte accueil paysan

Edith et Patrice Grosbois
139, rue du Puits 04 74 42 62 58

Gîte vigneron

Grégoire Perron, Judicaëlle Cévasco
227, rue de l'Eglise 04 74 21 02 28



JANVIER

- Samedi 13 :** Vœux de la municipalité
- Samedi 13 :** Vente de civier - Société de chasse
- Samedi 27 :** Assemblée générale de l'Amicale des donneurs de sang
Salle des associations à Tossiat suiviede son repas
- Dimanche 28 :** Vente plats à emporter - Amis de St Valérien

FEVRIER

- Dimanche 11 :** Carnaval - Sou des écoles
- Dimanche: 25** Thé dansant à la salle polyvalente de Tossiat
Amicale des donneurs de sang Tossiat-Journans

MARS

- Samedi 9 :** Banquet des classes - Conscrits de Tossiat-Journans
- Mardi 12 :** Collecte de sang (16h à 19h) à Tossiat

AVRIL

- Dimanche 14 :** Escapade - Sou des écoles

MAI

- Vendredi 24, samedi 25 et dimanche 26 :** Les Journandises
(14ème édition) - Association culturelle

JUIN

- Samedi 8 :** Barbecue géant - Amicale des Jeunes Tossiat-Journans
- Samedi 29 :** Journ'en folk

AOUT

- Samedi 31 :** Fête de Saint Valérien - Amis de St Valérien

SEPTEMBRE

- Dimanche 1 :** Fête de Saint Valérien - Amis de St Valérien
- Mardi 10 :** Collecte de sang (16h à 19h) à Tossiat

DECEMBRE

- Mardi 10 :** Collecte de sang (16h à 19h) à Tossiat
- Dimanche 15 :** Apéritif des seniors

<p>MAIRIE</p> <p><u>Ouverture au public</u></p> <p><u>Permanences des élus</u></p>	<p>04 74 51 64 45 contact@mairiejournalans.fr www.journans.fr</p> <p>Lundi : 9h à 12h, 14h à 17h - Mercredi, jeudi et samedi : 9h à 12h sauf dernier mercredi et 1er et 3ème samedis du mois (fermé)</p> <p>Sur rendez-vous : lundi matin, mercredi matin, samedi matin</p>
<p>Ecole</p> <p>Garderie périscolaire</p> <p>Cantine scolaire</p>	<p>04 74 51 61 27 Directrice : Leslie Beguet</p> <p>Autres enseignants : Patricia Faury et Benjamin Variot</p> <p>ATSEM Fabienne Antoine et Laura Sarron, agent d'animation</p> <p>Matin : 7h30 à 8h50 - Soir : 16h30 à 18h30 (sauf vendredi 18h)</p> <p>Fabienne Antoine et Laura Sarron</p>
<p>Bibliothèque</p>	<p>Mercredi : 17h à 19h - Samedi : 10h30 à 12h30</p> <p>En juillet et août uniquement le samedi.</p> <p>Fermée pendant les vacances de Noël.</p>
<p>Centres de loisirs intercommunaux</p>	<p>"Arc en ciel" à Certines (Les Jallatières) : 04 27 53 97 19</p> <p>"Bulles de sourires" à St-Martin-du-Mont (Le Farget) : 04 37 86 15 62</p>
<p>Ecole de musique Bresse Dombes Revermont (La Tranclière)</p>	<p>04 74 42 65 03 (le mardi hors vacances scolaires) ou sur rendez-vous ecolemusiquegestionbdsr@gmail.com Site ecoledemusiquebdr</p>
<p>Vie écocitoyenne :</p> <p><u>Tonte, bricolage bruyant</u></p> <p><u>Collecte des déchets</u></p> <p><u>Déchetterie du Mollard à Saint-Martin -du-Mont</u></p> <p><u>Eclairage public</u></p>	<p>Jours ouvrables : 8h à 12h et 14h à 19h30</p> <p>Samedi : 9h à 12h et 15h à 19h - Dimanche et jours fériés : 10h à 12h</p> <p>Brûlage des déchets végétaux interdit</p> <p>Chaque lundi matin (1 semaine le bac gris des ordures ménagères, 1 semaine le bac jaune de tri sélectif). Mardi si lundi est jour férié</p> <p>Du 1er juillet au 31 août : lundi, mercredi, vendredi et samedi de 7h à 13h, dimanche de 8h30 à 12h30</p> <p>Du 1er septembre au 30 juin : lundi, mercredi, vendredi de 14h à 18h, samedi de 8h à 12h et 14h à 18h, dimanche de 8h30 à 12h30</p> <p>Coupé entre 23h30 et 6h</p>
<p>Transports :</p> <p>Autocar</p> <p>Transport à la demande Covoiturage ou autopartage <i>Plus d'infos (horaires, coordonnées)</i></p>	<p>Car'Ain en période scolaire (arrêt Place de la Fontaine)</p> <p>Ligne régulière Bourg et Ambérieu (hors transport scolaire)</p> <p>Rubis'Plus, le réseau de transports de l'Agglomération</p> <p>Pierre qui roule - Contact : Jacques Toulemonde 06 87 72 92 14</p> <p><i>sur notre site internet : Guide pour les habitants / Se déplacer écolo</i></p>
<p>Services d'urgence :</p> <p>SAMU</p> <p>Gendarmerie (Pont d'Ain)</p> <p>SDIS Secours Incendie</p> <p>Pompiers (chef de corps à Tossiat)</p>	<p>15</p> <p>17 ou 04 74 39 10 55</p> <p>18 ou 112 (portable)</p> <p>07 62 23 43 14 Anthony Duraffourd</p>
<p>Maison médicale de Tossiat</p> <p>Pharmacie</p> <p>Services d'aide à la personne</p>	<p>www.espacesantesudrevermont.com 04 74 55 22 56</p> <p>Médecins, infirmiers, masseurs kiné, pédicures podologues, diététiciennes, ostéopathes, sages-femmes, psychologues</p> <p>04 74 51 60 94</p> <p>ADMR (Ceyzériat) : www.fede01.admr.org 04 74 25 04 38</p> <p>AIDS (Viriat) : www.services-ain.com 04 74 23 23 81</p> <p>ADS (Péronnas) : www.ain-domicileservices.fr 04 74 21 42 52</p> <p>ADAPA (Tossiat) : www.adapa01.fr 04 74 45 59 65</p>
<p>Autres services à proximité</p> <p><u>Poste à Tossiat</u></p> <p>Correspondants de presse</p> <p>Curé de Tossiat</p>	<p>Mardi au vendredi : 8h30 à 12h15, samedi : 9h à 12h</p> <p>Voix de l'Ain : Olivier Rouy o.rouy@sfr.fr</p> <p>Antoine Désarbre 04 74 51 61 52</p>

Retrouvez toutes ces infos et beaucoup d'autres sur **notre site internet** www.journans.fr.